



MERVILLE

ACTUALITES

N° 55 JUILLET / AOUT 2000

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de Merville
Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois (impératif)

BONNES VACANCES !!!

Et n'oubliez pas la fête du jeudi 13 juillet !!

AGENDA
DU
MOIS



Ce jour du 24 juin est un grand jour pour Merville. Un grand jour, car il marque une étape importante pour notre communauté villageoise, en apportant notre modeste contribution au grand projet de la construction européenne. Nous souhaitons vivre l'Europe des citoyens, l'Europe des Hommes, en créant des conditions de rapprochements et d'échanges, afin d'aboutir à une meilleure connaissance des uns et des autres, et pourquoi pas, cheminer vers des liens d'amitié.

La démarche entreprise il y a plus de 50 ans par la création du Conseil de l'Europe en mai 1948 avec 6 pays : France, Italie, RFA, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, tirait la leçon des guerres sanglantes qui avaient mis l'Europe à feu et à sang. Sous l'impulsion d'hommes tels que Jean Monnet et Robert Schuman, en refusant le plan Marshall, qui mettait l'Europe sous protection américaine, naissait la CECA en mai 50, suivie de la convention européenne des Droits de l'Homme, signée à Paris le 20 mai 1952. Ces décisions successives aboutissaient au Traité de Rome en mars 1957, créant la CEE et EURATOM. Depuis, nous connaissons les différentes étapes de la construction européenne, avec l'élargissement à 16 pays aujourd'hui, le traité de Maastricht et la mise en place de la monnaie unique, l'Euro, dans peu de temps...

Le sens de cette marche vers l'Europe est de marcher vers la paix -- paix fragile si l'on observe les événements récents en Yougoslavie et en Europe de l'Est.

Merville, sans prétention, avec Bergantino, si vous le voulez Madame le Maire, souhaite apporter sa contribution à la construction de l'Europe des Peuples.

Un Jumelage avec l'Italie, avec Bergantino, Adrien KIENER, président du Comité de Jumelage a répondu à cette double interrogation et au choix effectué par le Conseil Municipal des Jeunes. Je dirai pour ma part, que ce choix, qui s'est porté sur l'Italie, s'est fait parce que déjà de nombreux italiens avaient choisi Merville dès les années 1930.

Il suffit de lire l'annuaire téléphonique pour voir des noms comme : Nicodemo, Cavallin, Rampazzo, Breseghello, Toffanello, Ferrante, Abadia, Alamandri, Cadamuro, Lariato, Saccona, Scotton, Giordana, Treccani, Cracco, Moretto, Zabotti, Coltro, Gonella, Zocca, et j'en passe ; tous ceux que je n'ai pas cités ne m'en voudront pas.

Cette forte implantation est de nature à faciliter nos échanges en surmontant une barrière souvent source d'incompréhension, la barrière de la langue. Nous ferons, tous ensemble, j'en suis sûr, les efforts nécessaires pour mieux nous comprendre et donc mieux nous apprécier.

Le choix de Bergantino, cité d'une région dont sont originaires la plupart de nos concitoyens, a été réalisé par la similitude de nos villages, en terme de population, de ruralité et de vitalité associative.

La proximité de l'agglomération de Toulouse, fait que le Conseil Municipal de Merville travaille pour fixer le plus possible les habitants de notre commune, en développant les activités économiques, les possibilités de logement, d'éducation, de culture et de cadre de vie. L'existence de 24 associations sur notre commune, témoigne de la volonté de faire rencontrer les habitants entre eux, et de partager des goûts communs. Toutes ces actions contribuent à mieux se connaître, mieux s'apprécier, à se respecter aussi. En un mot, créer du lien social.

Ce lien, aujourd'hui, est en train de se tisser avec des amis à plus de 1000 kms.

Le fait que se soit des adolescents, des élus du Conseil municipal des Jeunes, qui aient impulsé la démarche, qui aient voulu qu'un jumelage se fasse ; ce fait est une immense bouffée d'air par rapport à tous ceux qui doutent de la jeunesse et de leur capacité à appréhender les enjeux de demain.

C'est un grand espoir de voir se réaliser, demain, la naissance du peuple européen.

Madame le Maire, au nom du Conseil Municipal, du conseil Municipal des Jeunes, des Enfants, avec l'appui du Comité de Jumelage et des associations représentées ici, je souhaite que nos fiançailles d'aujourd'hui se concluent prochainement par un mariage.

E per ultimo, aggiungo che per il prossimo incontro, parlerò talmente bene la vostra lingua, che non ci sarà bisogno di un interprete.

Vive Bergantino, Vive Merville.



FIANCAILLES BERGANTINO - MERVILLE

Quoi de plus beau que la réalisation d'un projet ! Quoi de plus beau que l'amitié de deux pays, de deux cultures, de deux peuples !

Merville, arborant les couleurs de l'Italie : cela faisait près de deux ans que le Conseil Municipal des Jeunes l'attendait. Et ce week-end, ce fut fait ! Les fiançailles entre Bergantino et Merville allaient être officialisées. Une délégation italienne composée d'élus bergantins était attendue à partir du vendredi 23 juin après-midi. Un programme chargé pour le week-end allait leur permettre de découvrir Merville et sa région, ses spécialités, ses traditions, sa population. Samedi matin, ils étaient nombreux à venir accueillir Laura NEGRI, madame le maire de Bergantino et ses élus, sur la place de la mairie, avant d'assister à la cérémonie officielle des fiançailles, qui se déroulèrent dans la salle d'honneur, sous le parrainage de Marie-Thérèse GOUZE et de Jean MONTEL, représentant Françoise IMBERT. C'est devant l'union des trois drapeaux, français, italien et européen, que le président du Comité de Jumelage, Adrien KIENER, et le maire, Fernand BENTANAX, prononcèrent les discours de bienvenue, en mettant l'accent sur le fait que cette union soit une bonne chose pour l'avenir de l'Europe, et des Peuples, que ce projet fut à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes. Après que Laura NEGRI ait remercié les représentants de la commune, le Comité de Jumelage et les mervillois pour leur accueil, l'émotion pris place lors de la signature des fiançailles. Cette promesse fut suivie par les échanges de présents. Puis, les festivités se poursuivirent au jardin public du Bois de Bayler, où un apéritif et un repas, préparé par la maison Grégory, attendaient les convives. Le dimanche, le festival régional des batteries-fanfares, organisé par le « Réveil Mervillois » offrit à la délégation italienne une magnifique prestation. Notamment lors de la cérémonie au monument aux morts, lorsque furent interprétés les deux hymnes nationaux, « La Marseillaise » et « Fratelli d'Italia », par des fanfares présentes. Moment intense en émotions, cérémonie mémorable !

Et quelle belle récompense pour le Comité de Jumelage et le Conseil Municipal des Jeunes, que de voir des larmes perlées aux yeux des bergantins et des mervillois lors du départ. Un week-end intense, avec des moments forts, des échanges de sentiments et d'émotions inoubliables, qui resteront gravés pour longtemps dans l'esprit des mervillois. Les fiançailles ont été réussies et souhaitons qu'elles se concrétisent rapidement par un mariage !



Les délibérations du Conseil Municipal

Commission d'appel d'offres :

A la demande de Monsieur le Préfet, le Conseil municipal a procédé à l'élection d'un suppléant : Monsieur André LEROY, élu à l'unanimité.

La commission, présidée par Monsieur le Maire, est constituée de 3 membres titulaires : MM LLORCA, SIMON, SACCONA, ainsi que de 3 membres suppléants : MM ARRECGROS, SERE et LEROY.

Non-valeur sur la TLE : (Taxe Locale d'Equipement)

Monsieur le Percepteur n'ayant plus le recours possible pour exiger des recettes impayées sur la TLE, le Conseil municipal a décidé la mise en non-valeur pour 24 404 F.

Révision du taux de TLE :

La TLE, Taxe Locale d'Equipement, est exigée à l'occasion d'un dépôt de permis de construire et basée sur la Surface Hors Œuvre Nette. Son pourcentage est fixé par délibération du Conseil Municipal.

La commune de Merville a, depuis plus de 15 ans, appliqué le taux de 3%. Mais, compte tenu de la pression foncière que connaît notre commune et de l'adaptation nécessaire des équipements publics, le Conseil Municipal a décidé de porter le taux communal de TLE à 4%. Cette taxe s'acquitte définitivement en 2 fois par tous les candidats à la construction.

Le Conseil Municipal a également décidé d'exonérer les constructions réalisées par les Offices Publics et Sociétés Anonymes HLM, ainsi que les bâtiments à usage agricole.

Prêt sans intérêts du Conseil Général :

- ✓ Acquisition de la parcelle C 1119 destinée à construire le 2^{ème} programme de logements sociaux, le Conseil Général prête 184 000 F au taux de 0% remboursables en 8 ans.
- ✓ Acquisition des parcelles C 873, 615 et 1057 pour les constructions des ateliers municipaux, le conseil Général prête 39 190 F au taux de 0% remboursables en 8 ans.

Concours de la DDE au Schéma Directeur de l'Aménagement communal. :

Monsieur le Préfet a confirmé le concours de la DDE à la commune pour un montant de 24 500 F H.T.

Sentiers de randonnée :

Le Comité du Bassin de l'emploi a commencé le fléchage et le repérage des sentiers de randonnée sur le territoire communal. La Commission Aménagement du Conseil Municipal mettra en place les équipements prévus (passerelle) jusqu'à concurrence du montant subventionné par le Conseil Général : parcours de 20,2 km sur la commune à raison de 3 000 F/km.

Desserte de la commune par Gaz de France :

A la suite de la délibération du Conseil municipal en date du 17/06/99, monsieur le Préfet a inscrit la commune de Merville dans le plan triennal de desserte gazière. Aujourd'hui, l'étude conduite par Gaz de France est bien avancée (voir plan ci-joint).

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour attribuer la concession pour le service public de la distribution à Gaz de France, pour une durée de 30 ans.

Ce nouveau service, attendu depuis longtemps par de nombreux habitants de la commune, sera disponible avant la fin de l'année 2000.

Effacement des réseaux dans le cadre des mesures compensatoires de la ligne THT

2 x 225 KV - Lesquive / Daux :

Tout fini par arriver ! Après de longues négociations, EDF respecte enfin ses engagements d'effacer les réseaux moyenne et basse tension sur une distance au moins égale à la ligne THT. Tous les riverains ont été vus individuellement. L'entreprise EI fera un constat d'huissier avec chaque particulier avant travaux.

Ces travaux, qui verront enterrer les dessertes EDF et Téléphone débuteront à partir du 26 juin pour une durée de 4 mois.

Les secteurs concernés sont : Route de Larra, Chemin de l'Espagnole, Chemin de la Cucq, Chemin de Montes, Chemin du Bois de Beillard.

Emploi-Jeune :

Le conseil Municipal a décidé de créer un cinquième emploi-jeune, dont la mission sera de gérer l'ensemble des équipements mis à la disposition des associations. Il fera également la liaison entre la municipalité et les associations.

Une prochaine réunion de la commission des associations avec les différents présidents, précisera le contenu de la mission de cet emploi-jeune.

Dès maintenant, les candidatures des jeunes intéressés peuvent être déposées à la Mairie.

Un jury de sélection se réunira vers la fin du mois de septembre.

Assainissement : Station de relèvement de la Route de la Côte Rouge

Le Conseil Municipal a décidé d'automatiser le contrôle à distance de la station de relèvement pour un montant de 32 000 F TTC.

Pluies torrentielles du 9 au 11 juin: analyse des dysfonctionnements

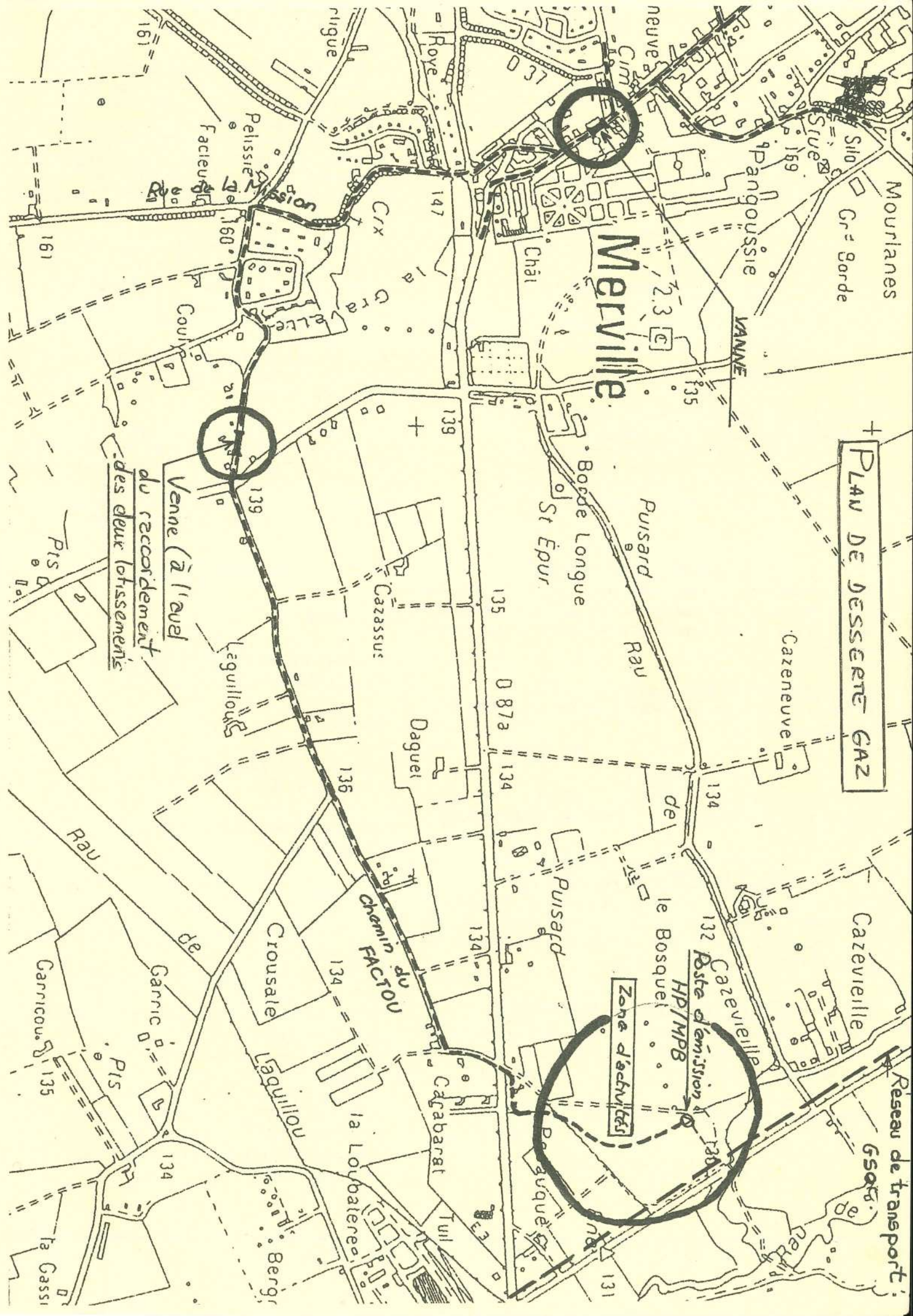
Le week-end du 9 au 11 juin dernier a été exceptionnellement pluvieux, provoquant une montée des eaux à niveaux jamais atteints depuis 30 ans. La Save et la Garonne se sont largement étendues sur les berges de notre commune.

Par ailleurs, la montée de nappes phréatiques et un secteur de la commune avec un fossé de traversée de départementale obstrué ont provoqué des inondations de maisons.

Devant ce constat, Monsieur le Maire a envoyé un dossier à Monsieur le Préfet afin de reconnaître l'état de catastrophe naturelle de la commune de Merville, pour cause d'inondations.

Ecole de Musique :

Suite à la visite de monsieur le Préfet pour les inaugurations du mois de mai, il nous est accordé une subvention d'Etat (Dotation Globale de l'Equipement) de 585 000 F pour l'extension et la modernisation du bâtiment de l'Ecole de Musique.



HALTE AUX NUISANCES !! ...

L'été est là, et avec lui, le plaisir de vivre davantage dehors, manger sur sa terrasse, jardiner tard le soir. Mais n'oublions pas toutefois les règles de la vie en communauté, où la joie bruyante des uns peut gêner la tranquillité des voisins. Depuis la venue des beaux jours, la mairie a reçu un nombre considérable de plaintes pour nuisances sonores et autres gênes, provoquées par le comportement désinvolte de personnes, qui, finalement, troublent la vie paisible de notre village. Sont en cause :

- Les cris d'animaux, et principalement des chiens ;
- La diffusion excessive de son et de musique, télévision, chaîne-hifi ;
- Les travaux de bricolage et de jardinage à des heures non autorisées ;
- Le tapage nocturne provenant d'une habitation ou de la voie publique, et en particulier de véhicules à moteur ;
- Les fumées d'herbe ou de déchets.

N'oublions pas que pour tous ces problèmes, il y a presque toujours une solution simple.

- Si les aboiements de votre chien dérangent le voisinage, il existe un **collier anti-aboiements** qui le calmera pendant votre absence (Arrêté préfectoral « Lutte contre les bruits de voisinage » – Article 6)

- Un arrêté préfectoral (Article 5) stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, devront être effectués :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

- Nous rappelons également qu'il est **strictement interdit** de brûler des déchets (verts ou autres) près des habitations. La mairie met **gratuitement** à votre disposition des bennes, transportées par des employés municipaux, du vendredi soir au lundi matin.

Renseignez-vous auprès de Monsieur Jean-Paul Mercier à la déchetterie, au village, au 05.61.13.41.08, ou auprès de Monsieur Michel Arrecgros.

Nous comptons sur le civisme et la bonne volonté de chacun, afin de faire en sorte que la vie de chaque habitant ne devienne pas un enfer, et que notre village soit un lieu de vie accueillant, et agréable, et non pas une cité-dortoir.

Si ces différents conseils n'étaient pas respectés, les auteurs de nuisances encourent une amende.

La Municipalité vous informe...

Nous rappelons qu'une maquette sur le centre du village est mise à la disposition du public dans le hall de la mairie : elle permet de visualiser les projets actuels et ceux à venir.

Heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

INFO

LA PHARMACIE CAZES SERA FERMEE EXCEPTIONNELLEMENT LE LUNDI 14 AOUT APRES-MIDI.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons de Merville doivent se présenter à la Mairie le mois anniversaire de leurs 16 ans, munis de leur Carte Nationale d'Identité et du livret de famille de leurs parents.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Comme chaque année en été, à la demande de ses lecteurs, la Bibliothèque fermera ses portes le samedi matin mais restera ouverte au public plus tard en semaine.

Horaires Juillet – Août : Mercredi : 16H à 20H
Jeudi : 16H à 20H

(Fermeture du 16 au 26 Août)

ETAT CIVIL

Naissance

RAMOND Emilie née le 22 Mai 2000
IMBERT Nathan né le 22 Juin 2000

Décès

Monsieur Louis BEGUE
A l'âge de 91 ans.

Madame Sylvie GREGOIRE Née SAINT-BLANCAT
A l'âge de 89 ans.

Mariage

M Eric DYMARSKI et Melle CADAMURO Katia
Le 29 Avril 2000
M Christian YVART et Melle Yolande ESCANDE
Le 03 Juin 2000
M Pascal FERRAND et Melle Patricia GODEFROY
Le 17 Juin 2000
M Eric JUTGE et Melle Nathalie DUBEAUREPAIRE
Le 24 Juin 2000
M Philippe ARRECGROS et Melle Martine PETRY
Le 24 Juin 2000
M Pascal CRESPIY et Melle Carole BEGUE
Le 1^{er} Juillet 2000

CONSEIL MUNICIPAL D' ENFANTS

Suite au scrutin du jeudi 15 juin 2000, la cérémonie d'investiture du Conseil Municipal d'Enfants, s'est déroulée le samedi 17 juin 2000 à 11h, à la mairie de Merville, présidée par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, ont été retenus, par nos petits électeurs en herbe, les enfants suivants afin de prendre la relève de ceux qui ont si bien travaillé durant la dernière année :

Classe de CE2	Emilie REMAZEILLES Margaux DOUARRE Vincent REQUENA Morgane CABALLERO Willy DUSSOTIER
Classe de CM1	Fanny DUNAS Axel CHAPEAU Djérène MASO Lucile ORGERIT David SOUQUET
Classe de CM2	Cécile MASO Stéphanie HUILLET Marion CASTAGNET Marie-Alizée SCHERRER Laurie MARTIN

Nous leur souhaitons, à tous, une année pleine de très bonnes idées, pour améliorer la qualité de vie des enfants et de tout le village !!

PIGEONNIERS DE MERVILLE

Dans le cadre d'un projet visant à mettre en valeur le patrimoine architectural communal, le Conseil Municipal des Jeunes souhaiterait réaliser une plaquette « touristique » informative sur les pigeonniers de Merville. Cette plaquette comporterait un plan de Merville avec la situation géographique des pigeonniers mervillois avec leur photo.

Un courrier a été adressé à tous les propriétaires, soit personnellement, soit par l'intermédiaire des locataires, et ce, fin avril. Ce courrier explique la démarche du Conseil Municipal des Jeunes, et demande également aux propriétaires l'autorisation écrite de publier la photo de leur pigeonnier.

Il est également précisé que ce circuit touristique empruntera les voiries communales ou les sentiers de randonnées, mais en aucun cas les propriétaires des « curiosités » ne devraient être importunés.

Ce type de circuit se développe de plus en plus dans notre région. En effet, le Service Départemental du Tourisme valorise le patrimoine local, régional, et développe le tourisme dans nos contrées.

En comptant sur une collaboration efficace, le Conseil Municipal des Jeunes attend vos réponses avant le 31 juillet 2000.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Pascale RAMPAZZO au 06.68.87.59.15 ou bien au 05.62.13.41.17.

LE LOCAL JEUNE : TOURNOI DE FOOT A SIXTE

Pour la troisième année consécutive, le CCAS et le Local Jeune de Merville organisaient le samedi 1^{er} juillet, un tournoi de foot à sixte. Plus de soixante dix jeunes, soit 9 équipes, se sont retrouvés sur le stade municipal, dès 9h00 du matin.

Des jeunes âgés de 8 à 20 ans ont parcouru la pelouse du terrain d'honneur toute la journée et ce, malgré un soleil brûlant. Quelques petits incidents, répréhensibles, sont venus perturber quelque peu la matinée, mais se sont très vite dissipés. La fatigue, la fête de la veille aux fériades de Grenade ne font pas bon ménage avec le sport. Les esprits s'échauffent vite.

Après les matchs de poules, les demi-finales ont vu s'affronter Merville 1 contre La Cité Blanche de Beauzelle, et les « Reggae Boys » contre Blagnac. La finale fut mervilloise puisque se sont les Reggae Boys et Merville 1 qui se sont rencontrés. Et cette année encore, les maillots jaunes des Reggae Boys ont remporté ce tournoi.

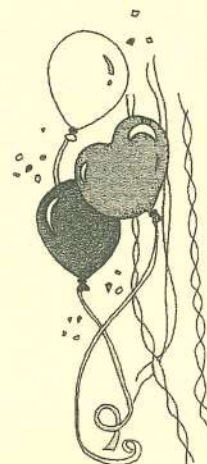
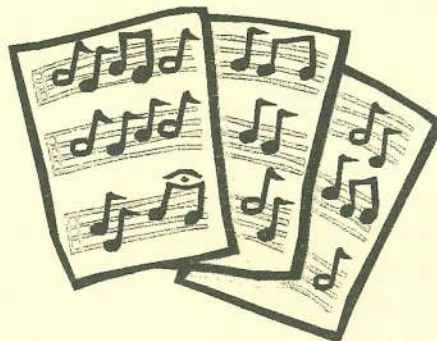
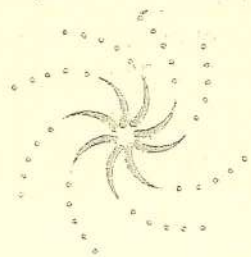
Bravo à eux.

Bravo également à toutes les autres équipes, et notamment aux plus jeunes qui, même si chaque année terminent dernier, sont là pour le plaisir de jouer, et de passer la journée. Le moment des récompenses était très attendu car grâce à tous nos généreux sponsors, les jeunes ont été gâtés : merci donc à la municipalité, au Conseil Général, à Cédra Automobiles, Amauré, Caussat, PV Cintrage, Arouxet, Groupama, Algéo Constructions, à la Carrosserie Rizzo, à Eribat, André SIMON et à la Dépêche. Merci également à Pierre Auguste, pour avoir eu la gentillesse de nous prêter les installations, merci également aux arbitres bénévoles, aux employés municipaux ainsi qu'aux présidents des associations présents.

Fernand BENTANAX, maire de la commune et président du CCAS, a tenu à féliciter les équipes et à rappeler que ce tournoi devait se dérouler dans un esprit de convivialité, d'amitié et de respect. La journée s'est achevée par le verre de l'amitié et un repas à la bonne franquette pour les organisateurs et les bénévoles qui ont aidé.

MERVILLE EN FETE

LE JEUDI 13 JUILLET 2000

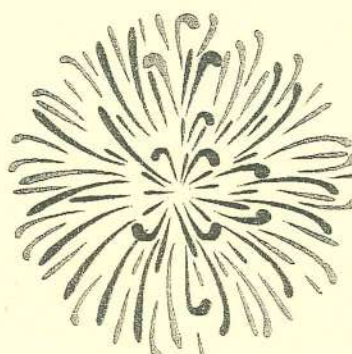


21 H 30 **DEFILE DES MAJORETTES ET DE LA BATTERIE
FANFARE « LE REVEIL MERVILLOIS »**

22 H 00 **DEPOT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS**

22 H 15 **GRAND BAL MUSETTE
AVEC L'ORCHESTRE VALERY PAILLET**

23 H 30 **FEU D'ARTIFICE tiré par la MAISON LACROIX**



BUVETTE SUR PLACE

Chères lectrices et chers lecteurs,

Dans le but de vous faciliter la compréhension des textes écrits en occitan, mais également de mieux apprendre et retenir cette langue chère à notre région, nous vous donnerons la traduction de chaque texte, mais bien évidemment, pas dans le même numéro !...

N°54 JUIN 2000.

LE TEMPS DES CERISES

Nous nous rappèlerons longtemps de ce mois de Mai. Mai, le mois du muguet, des cerises, des commémorations, des fêtes chrétiennes et civiles, des ponts et des week-ends qui n'en finissent pas ... De plus, à Merville, cette année, on n'a pas arrêté : le président du conseil général, suivi de notre député et de notre conseiller général, qui parcourent la commune à grands pas, de la Patte d'Oie à Rambaud, en passant par les anciennes écoles, la clique qui fête ses cinquante ans, le basket, les associations ...

Nous avons eu du mal à suivre la musique, et avec autant de fêtes et d'inaugurations, c'était à se demander si Fernand aurait assez de salive pour tous ces discours et si nous, nous aurions le foie suffisamment costaud pour résister à tous ces apéritifs. Et même que le 6, en plus du boire il y a le manger ! Et pourtant, Fernand n'a pas intérêt à nous épuiser, car les élections approchent ...

De toute manière, nous sommes une commune bien vive, dynamique, et toutes les inaugurations, et toutes les fêtes de ce mois de Mai, montrent bien notre bonne santé : allez, Fernand, tu peux continuer de nous abreuver et de nous sustenter, nous ne perdons pas pied !

Peut-être que de tous les événements festifs de ce mois de Mai, celui qui sera à marquer d'une pierre blanche, à mon avis, ce sera l'inauguration du bois de Bayler.

« Bah, un bois, certains diront, nous en avons assez dans la commune, nous avons de quoi respirer, macarel, nous avons assez d'espaces verts sans avoir besoin de dépenser de l'argent en conneries. De plus, ce bois, il a été déjà abîmé, les arbres les plus beaux ont été abattus et des terrains à bâtir l'ont bien entamé. Et puis aller manger dehors avec une guêpe qui vous pique, des fourmis qui vous dévorent les jambes, des orties qui vous flanquent le feu au derrière, des oiseaux qui s'oublient sur votre tête ou au-dessus de votre assiette, sans parler d'une averse qui vous noie, non, merci bien. »

Néanmoins, ce bois fut à une époque un lieu public, où notre village se trouvait, avant que le Prince Noir ne le fasse brûler, pendant la guerre de cent ans. L'église y resta quelque temps de plus, et le cimetière encore après que l'église ait été déménagée dans le nouveau bourg fortifié (qui était à la place du château actuel) : la commune a repris possession d'un lieu qui n'aurait jamais dû lui échapper.

Et pour se réapproprier ce lieu, aux racines de notre communauté, on a fait une fête. Nous avons bu, mangé, ensemble, en un endroit où nos aïeux avaient souffert, prié, vécu.

Dans un autre coin de la commune on inaugurerait une zone d'activités : le travail, le développement économique, l'avenir ...

Je me réjouis que ce développement économique se fasse sans renier notre passé. Je me réjouis aussi que l'économie, les affaires, l'argent, ne nous fassent pas oublier la convivialité, et qu'au moment où la première entreprise s'implante à la Patte d'Oie, tout le village soit invité à faire la fête, ensemble.

A l'époque où chacun essaye de vivre dans son jardin, protégé des voisins par des clôtures, de grandes haies, de gros chiens et, parfois des pièges à feu, nous, nous commençons un nouveau millénaire avec l'ouverture d'un parc public, d'un lieu de rencontre.

Je ne regrette seulement que notre Fernand, peut-être à court de salive, n'ait pas dans son discours rappelé ce morceau de mémoire collective qu'est le bois de Rambaud.

N°55 - JUILLET / AOUT 2000 .

PROMESSAS VIRTUALAS

Un còp èra , del temps que la civilizacion venguda de delà la Mar Granda nos èra pas encara arribada, del temps qu'erèm encara de salvatges, fòra los menteires que mentissián, i aviá urosament de monde de paraula. Los menteires, èran coneguts de totes : quelques caçaires, quelques enflats, quelques maquinhons, quelques politics e autres mercands de saliva. Mas quitament aqueles menteires professionals, quand mentissán, tot lo monde ac sabiá e i aviá pas que los paures pècs per se far colhonar.

D'aquel temps, quand un afar èra fait, quand una promessa èra balhada, quand s'èra dit " Tòca aquí, " e ben aquò èra acabat e deguns i tornava pas.

- La vaca ? mas l'ai promesa ...

- L'as promesa ? Mas jo te'n balhi tant ...

Se la vaca èra promesa e que l'autre ne'n balhesse mai, aquò rai, se'n tornava ambe un saconèl de pebre.

E mai, una promessa feita a una generacion teniá a la que seguissiá, que abans de partir, los vielhs botavan al fial los que demoravan.

Cal disar que a'n aquela epòca los menteires, per mentir avián pas que la paraula. Per colhonar lo monde, per nos far prendre dijòus per divendres, per nos far creire que las lèbes fan d'uòus, los menteires professionals e mai los amateurs avián pas l'electronica. Auèi los menteires an los mejans de nos far desbrembar que los imatges que nos fan veser son pas que de bimbaròlas, de farfantelas. Los imatges de sintèsa son mai vertadièrs que la vertat. Lo virtual, es pas real, mas a totes las condicions per estre real e a tament de condicions per estre real que de còps que i a nos desbrembam qu'es pas real.

Fa qualques annadas, un punhat d'òmes que presentavan plan - cravata, costume, maleta de cuèr, - que parlavan plan, e que sus la carta de visita se vesia qu'èran pas de colhons - ingeniaires, technicians superiors, responsables de las relacions, e que te sabi encara coma mestièrs qu'es a se demandar quin es al just lo trabalh que s'i pòt far, doncas un punhat d'aqueles òmes davalèron d'una veitura blua per venir nos far veser la nòstra comuna dins lo futur. Los imatges en color que desfialavan sus la tela, èra a s'i copar lo cap : èra ben la nòstra comuna, los ostalses, los camps, los bòsques, tot i èra, levat la telaranha dels fials, de las pilònas de l'electricitat e del telefòn. Jà que la nòstra comuna èra polida aital, ja que las fotòs que nos faguèron circular, èra a nos far badar !

Imatges virtuals ...

- Serà aital doman, nos diguèron, tanlèu qu'aurèm bastit la Linha de plan nauta tension ...

E d'unès se disián ja que los camps desembarrassats d'aqueles trastes de pilònes, seria plan mai aisit de s'i bolegar ambe los tractorasses e las maquinas d'auèi.

E avián l'aire talament onèstes, èran talament plan vestit, parlavan talament plan ... E puèi, de representents d'una empresa nacionala, èra gaireben l'estat que nos parlava. Podián aver fisança.

Puèi, bastiguèron la linha e lo temps passèt.

Los encrabatats se'n anguèron dins una autra region, benlèu en aver obtengut una promocion mercès al crane trabalh qu'avián fait a Mervila. E de novèls encrabatats arribèron a Tolosa.

Un jorn, lo nòstre Ferrand se botèt el tanben la cravata e se'n anguèt a broa del canal per rampelar a'n aqueles novèls encrabatats las promessas feitas per los qu'èran partits.

Las promessas ? los novèls èran pas al fial.

- Quitament que nos an fait veser de fotòs, i tornava lo Ferrand.

- De fotòs, volètz riser, li respondèron. Pas que d'imatges virtuals. Anèm, sètz pas mai un mainatge.

- Pr'aquò i tornava lo Ferrand, aquò semblava la vertat.

- Semblava, mas èra pas la vertat.

- Alavetz èra una messorga.

- Non, èra una simulacion. E lo virtual, a la diferéncia del real, quand l'ordinator es amortit, tot desapareis ... coma un sòmi.

E calguèt tres ans de mai de parladissas, calguèt que lo nòstre Ferrand los amenacèsse de lor far portar lo cuòl de las cauças al Tribunal per que los novèls encrabatats trobèssen dins un canton de la memòria de l'ordinator las promessas dels ancians.

Nos an avisat que lo trabalh anava començar lèu lèu. Benlèu, que quand legirètz aquelas regas, l'enterrament de las pichonas linhas electricas e del telefòn aurà començat sul platèu de Mervila.

Benlèu que serèm a passar del monde virtual al monde real.

LES TROIS JOURS DE L'AMICALE SOUS LE SOLEIL DE PROVENCE

Cette année c'est en direction de la Provence, que l'Amicale et FNACA de MERVILLE se dirigeaient le 2 juin. Tout d'abord, accompagnés d'une guide, nous visitons la ville d'ARLES, son église Ste TROPHIME, finie au 17ème siècle, le théâtre, les Arènes, l'hôtel de ville. Nous admirions le pont entièrement restauré de VAN GOGH, où nous avons pu prendre l'apéritif sous les eucalyptus centenaires.

Le lendemain la cité des Papes à Avignon était au programme. Une autre guide, tout aussi talentueuse, nous fit découvrir cette magnifique bâtisse et nous raconta avec passion la vie papale de clément V à Jean XXII.

Dans l'après-midi, par un temps clair et chaud, une mini-croisière, à bord du « DELPHIN », sur le Rhône, nous fit voir AVIGNON sous un autre aspect. En passant au pied du pont St BENEZET en direction du Rocher des Dours, nous arrivions au fort St ANDRE et à la tour Philippe LEBEL. Belle promenade sur un fleuve tranquille avec une température estivale.

Après avoir visité une cave viticole à CHATEAUNEUF DU PAPE, nous rentrions prendre le repas au centre ville dans un restaurant réputé : « Le CINTRA ». Là une troupe d'ANDALOUS nous attendait, guitaristes et danseuses, nous ont fait part de leur talent jusqu'à une heure avancée.

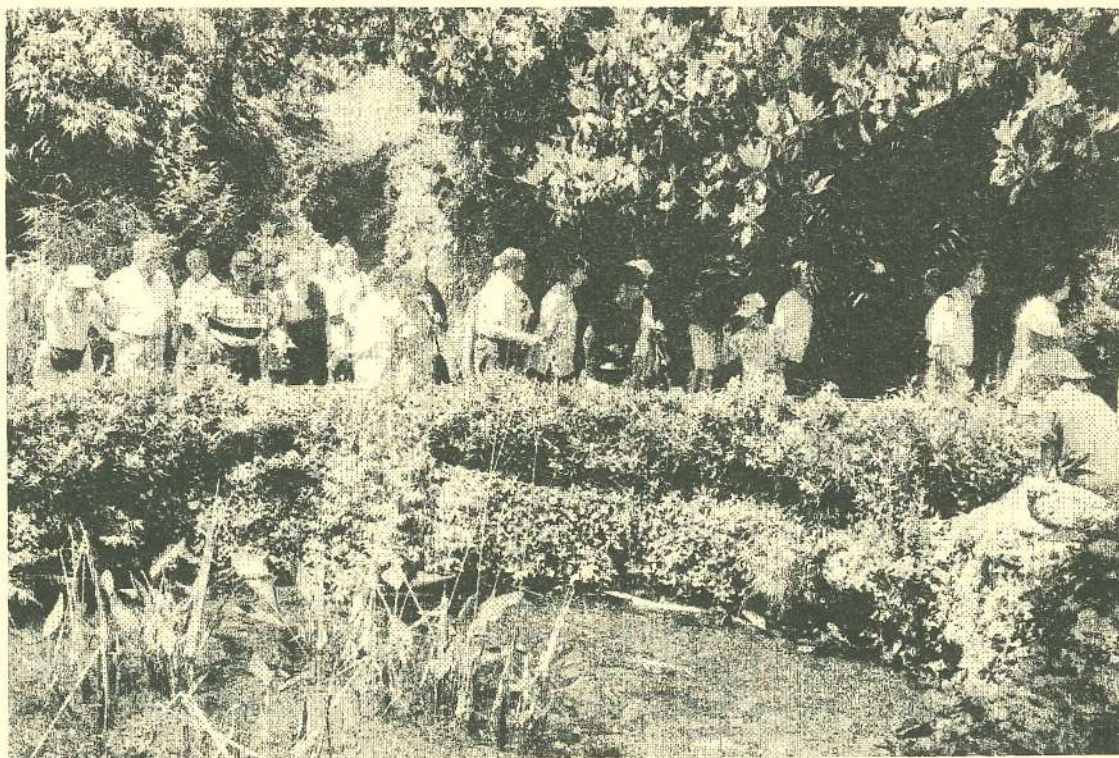
Le lendemain matin, départ en direction du Pont du Gard, puis vers ANDUZE et sa Bambouseraie. Dans cette magnifique plantation des arbres tricentenaires aux essences rares nous ont été décrits par le maître des lieux.

C'est dans un cadre exceptionnel de verdure, de pierres et de fleurs que nous avons eu la chance de prendre ensemble le dernier repas de ce voyage. Encore un train nous attendait pour parcourir une vallée cévenole. Ce tortillard aux allures de la belle époque, sifflant à chaque passage à niveau non gardé et où on pouvait voir le mécanicien de la locomotive descendre en marche agiter un drapeau pour réguler la circulation pratiquement inexistante et ceci à travers une fumée noire. C'est à une vitesse réduite que nos yeux ont pu découvrir et apprécier ces paysages exceptionnels.

Une dernière visite, en l'occurrence celle d'un musée où la vie montagnarde était représentée.

Trois jours se sont vite écoulés, que de sites merveilleux visités avec des yeux admiratifs.

Un peu fatigant diront certains, mais tous restent avec une envie de recommencer l'an prochain.



TOP FORME **INFORME...**

La saison s'achève, les vacances sont là. Nous remercions nos adhérents de leur fidélité tout au long de l'année. Nous les remercions également pour leur sérieux au travail, pour l'ambiance qu'ils ont su créer en salle, leur ponctualité et leur gentillesse à l'égard de nos deux sympathiques animatrices, Sandrine et Michèle.

La rentrée, puisqu'il faut en parler, aura lieu le :

LUNDI 4 SEPTEMBRE pour les adultes

MARDI 3 OCTOBRE pour les enfants.

Prévoyez un certificat médical.

Vous serez averti par affichage chez nos commerçants du village des horaires pour l'année 2000-2001.

HORAIRES DES INSCRIPTIONS :

Pour les sections adultes et enfants, les inscriptions auront lieu le

Vendredi 1^{er} SEPTEMBRE de 17h à 20h.

Il n'y aura pas d'autre jour.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler au 05 61 85 02 18.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances bien méritées.

Le Bureau.

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET FNACA DE MERVILLE

vous proposent une journée sur la RIVIERE ENCHANTEE

LE 3 SEPTEMBRE 2000

290 FRS /PERSONNE

7h45 - départ de MERVILLE

9h45 - Accueil par le guide de la capitainerie de NERAC

10h00 - Visite de la Bastide de VIANNE suivie de la visite de la verrerie d'art, de l'espace boutique, musée et atelier de démonstration

11h30 - Visite du moulin d'HENRI IV de BARBASTE

12H00 - Repas gastronomique

Menu :
Apéritif
Floc de Gascogne
Potage HENRI IV
Salade gasconne
Rôti de veau aux champignons
Garniture de légumes
Salade printanière
Fromages
Délice aux pommes Caramel
Café

-Vin rouge et rosé -

15h00 - Dégustation de pruneaux d'AGEN et de liqueurs

16H05 - Croisière du Prince HENRI IV à NERAC- Promenade commentée(une heure environ) sur la BAÏSE à bord d'une superbe gabare en bois verni réplique d'un contrilhon du 17eme siècle -

19h30 - Retour à MERVILLE

Ce prix comprend: - le transport - le repas - les visites commentées- les pourboires

Inscriptions et paiements: Quincaillerie SIMON - TEL: 05-61-85-00-78

DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS :
14 juillet 2000

ECOLE DE MUSIQUE

L'an 2000 aura été une année exceptionnelle pour l'école de musique.

Déjà le concert de Noël 1999 avait ouvert la voie par une soirée mémorable avec notre groupe vocal Evasion Musicale et l'orchestre de chambre de Blagnac Constellation.

Le nombre d'élèves de l'école de musique a battu un record cette année avec 138 élèves inscrits, et le groupe vocal est passé de 45 à 60 choristes (nouveau record également), avec un âge moyen de 34 ans (Il y a environ 15 jeunes de moins de 15 ans qui viennent chanter).

De plus, cette année, le groupe vocal a participé à une expérience exceptionnelle en s'associant avec 3 autres chorales de la région (150 choristes), et l'orchestre symphonique de la « Cité d'Ingres » de Montauban (45 musiciens), pour monter et chanter avec un succès sans précédent (Plus de 2400 spectateurs enthousiastes !), la célèbre « Messa di Gloria » de Giacomo PUCCINI, à Toulouse Lalande, Grenade, Montauban et en la basilique Saint Sernin.



Les 150 choristes et 45 musiciens lors du concert de Grenade

On peut donc dire que l'école de musique se porte bien !

La fête de fin d'année a été une très bonne réussite malgré quelques petits problèmes matériels imprévus. Nous l'avons faite en deux parties.

La première le Vendredi 23 Juin en l'église avec un concert classique de très haut niveau. Frédéric LUCARONI est un très grand flûtiste et Clara SISTACH au piano possède un talent immense. Le groupe vocal Evasion Musicale nous a montré tous les progrès réalisés cette année et a largement justifié son niveau parmi les meilleures chorales de la région. Le travail effectué depuis un an commence à porter ses fruits.

Dans la deuxième partie, nous avons décidé de nous associer avec TOP FORME pour offrir un spectacle complet de musique et de danse le samedi 24 juin et les spectateurs ont été ravis par le spectacle offert par tous ces artistes en herbe, malgré quelques incidents d'organisation.

Mais enfin les vacances sont là et tout le monde va prendre un repos bien mérité. Mais il est conseillé à tous les musiciens de ne pas oublier leur instrument et de prendre un peu de plaisir de temps en temps en jouant pour se détendre.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se feront début septembre. Les dates et les modalités seront communiquées dès que possible (Journal municipal, affiches, article dans la presse locale, ...).

Le bureau

Les aînés du ballon rond

C'est sur l'initiative de quelques-uns que le samedi 13 mai était l'occasion de retrouvailles d'anciens dirigeants, joueurs seniors et arbitres, ceux du stade de Beaumont, de 1954 à 1982. Faute de repères, le recensement fut laborieux ; seules quelques photos et surtout la mémoire du groupe organisateur ont permis de lancer plus de 200 invitations, avec certainement quelques oublis. Les premiers footballeurs du Football Club Mervillois se donnaient rendez-vous sur le stade municipal. Certains ont rechaussé les crampons contre les plus jeunes, d'autres ont supporté et encouragé leurs camarades, sous un soleil de plomb. Une petite pensée pour quelques anciens qui se sont malheureusement blessés au cours de la rencontre.

L'histoire de la première équipe officielle du football mervillois remonte à 1938, mais officieusement, le football à Merville se pratiquait depuis les années 30. Apporté par les immigrés italiens, ce sport fut un outil fédérateur pour toute la jeunesse mervilloise et pas seulement, puisque des aînés bénévoles encadraient nos jeunes. En 1948, le FCM est mis en sommeil et il reprendra ses activités en 1954. Depuis, il compte toujours parmi les vingt quatre associations du village. Mais à l'époque, les entraînements, et les matchs se déroulaient sur le stade De Beaumont, en plein cœur du village, où se situe l'actuelle Place de la République. Le terrain avait été gracieusement prêté par le marquis De Beaumont. Que de souvenirs furent évoqués par les différents orateurs lors des discours, qui se sont tenus sur cet ancien stade. Discours prononcé avec beaucoup d'émotions et de sensibilité. Des années de gloire marquantes, telles que celle de 1967, qui a vu Merville disputer le quart de finale en coupe du Midi contre Saint-Gaudens, à l'époque Club du CFA. Des joueurs qui ont également connu une carrière footballistique. Merville pouvait être fière de sa jeunesse !

Pour marquer ses retrouvailles, les organisateurs ont tenu à ce que l'apéritif se déroule à l'ancien emplacement du Stade De Beaumont. C'est devant 250 personnes que Paul Jacob et Jean Bedel ont fait une rétrospective historique du club depuis 1930 et jusqu'aux adieux du Stade De Beaumont en 1982. Plus de cinquante années d'activités évoquées en quelques minutes n'ont pas permis de citer le nombre imposant de personnes ayant donné pour le FCM. Seuls les deux premiers bureaux de 1938 et 1954 furent cités et les organisateurs remercient en bloc tous les autres, mentionnés sur la brochure souvenir offerte à chacun durant l'apéritif. Pierre Auguste, président du FCM, mais également André Simon et Fernand Bentanax ont prononcé des discours, évoquant le temps passé mais encourageant le présent et l'avenir. Pour clôturer cette journée, les aînés du ballon rond ont partagé dans un décor aux couleurs du FCM, jaune ou noir, un repas de troisième mi-temps, où 200 convives, jusqu'à tard dans la nuit, ont échangé, dans la bonne humeur et l'amitié, des souvenirs inoubliables, imagés par une belle exposition photos. Que de joie et de bonheur ont procuré ces retrouvailles autour d'une paella royale concoctée par la Corne d'Or d'Aussonne.

RECETTE DE NOS GRANDS MERES à repas convivial, recette familiale

RECETTE N ° 31

TARTE AMANDINE AUX FRUITS (pour 8 personnes)

INGREDIENTS :

200 g de pâte brisée
1 boîte de fruits au sirop
(abricots, poires, etc.)
4 œufs
200g de sucre en poudre
100g de poudre
d'amandes
250g de crème fraîche
Quelques gouttes de
vanille

PREPARATION :

15mn

CUISSON : 25 mn

Étalez la pâte et disposez-la dans un moule à tarte que vous aurez préalablement fariné. Battez les œufs avec le sucre en poudre jusqu'à obtention d'un mélange blanc et moussieux. Ajoutez délicatement la poudre d'amandes, la crème fraîche et la vanille. Versez le mélange sur le fond de tarte cru. Disposez les fruits au sirop selon votre goût et faites cuire à four moyen (th 6- 180°) pendant 25mn.

Bon appétit

FOYER RURAL

CYCLO-FOLIES

Cette année, les super engins sont restés dans les garages ... En effet, nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'annuler la course (ainsi que la soirée dansante qui devait suivre) car, 3 jours avant la date prévue, 1 véhicule seulement était inscrit ! Alors, peut-être à l'année prochaine ...

RENCONTRES DE THÉÂTRE AMATEUR

Malgré la pluie et le vent, les rires ont fusés sous le chapiteau pendant tout le week-end, avec des troupes qui nous ont toutes régallé, chacune dans leur style.

Le public, bravant le mauvais temps, était là et a pu clôturer ce festival en applaudissant nos artistes locaux dans une nouvelle version du conte « Blanche-Neige et les 7 nains », revue et corrigée par leurs soins !!

Une mention spéciale également aux enfants de la section Théâtre qui ont assuré un spectacle malgré plusieurs changements consécutifs de professeur cette année.

Bonnes Vacances à tous et Rendez-vous en Septembre !!

VIVE LA RETRAITE !...



Le dernier train

Des milliers et des milliers de kilomètres de voie ferrée qui défilent inexorablement sous les yeux du conducteur de train, puis un jour c'est l'heure de la retraite...

La France parcourue dans tous les sens, la famille des cheminots à ses côtés, l'hommage grandiose des collègues et amis ,c'est le dernier baroud...

C'est le cas de notre ami Robert BONNAFE qui le samedi 3 juin 2000 ; a, pour la dernière fois, conduit le TGV PARIS/TOULOUSE, un engin remarquable, à la pointe de la technologie.

Robert, tous les mervillois te souhaitent une merveilleuse retraite, et espèrent aussi que ton engagement associatif au niveau du Foyer Rural sera toujours **également** parfait.